Sommaire

2	Avant-propos du président
3 - 4	Affaires synodales
5	Conseil synodal
6 - 7	Extérieur et œcuménisme
8 - 9	Intérieur
10 - 11	Diaconie et entraide
12 - 13	Théologie, éducation et formation
14 - 15	Information et communication
16 - 17	Finances et administration
18 - 19	Comptes de l'exercice 2006
20	Bilan
21	Renseignements statistiques 2006
22 - 23	Institutions, organes, ministères spécialisés, délégations…
24	Commission de consécration
25	Commission d'examen de la gestion
26 - 31	Personalia
	Légendes photos

Impressum

Edition	Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN)
Responsable de l'édition	Catherine Lüscher
Révision	René Péter-Contesse
Mise en page	Ethicom, Paolo Mariani
Impression	Imprimerie Gasser SA, Le Locle
Crédit photographique	

Avant-propos

En lisant le mode d'emploi de mon nouveau GPS, j'apprends que sur la route à suivre, il y aurait des jalons ; des points fixes par lesquels il serait nécessaire de passer pour arriver à destination. Le logiciel me laisse aussi la possibilité d'en placer à ma guise. Je note. J'essaie. Quelle route devrai-je suivre pour aller de Neuchâtel à Auvernier, en plaçant un jalon à Chasseral ? Amusant. Mais insensé. Il s'agit de disposer les jalons aux endroits clés. Ici, les jalons sont des lieux.

En travaillant sur la planification d'un projet, avec l'aide d'un logiciel ad hoc, je me vois invité à placer des jalons. Des dates, délais ou événements incontournables. Le logiciel me laisse la possibilité de les placer à ma guise. Je note. En les plaçant, je prends conscience du chemin qui est en train de se dessiner, mais aussi des restrictions qu'imposent les jalons. Il s'agit de ne poser que les jalons indispensables. Pas les autres. Il faut prioriser. Ici, les jalons sont des dates.

En écrivant, avec d'autres, les lignes de ce qui pourrait devenir un projet d'Eglise, je suis ramené aux jalons que d'autres ont posés dans le très long parcours de l'histoire de l'EREN et de ses prédécesseurs. Des faits. Déjà dans le Nouveau Testament. Puis aux moments clés de l'histoire. Jusqu'à tout récemment. Des jalons qu'il faut connaître pour comprendre qui nous sommes et où nous pourrions aller. Ici, les jalons sont des événements.

Le cairn. Un mot hérité du gaélique qui désigne un amas de pierres (voir couverture). Une sorte de balise, de jalon, posé pour indiquer un chemin ou rappeler un événement. Comme si, sur le chemin, pour ne pas se perdre, il y avait des endroits où il fallait passer, des événements à ne pas oublier. Ici, le jalon est un mémorial ou un panneau indicateur.

Un rapport d'activité comporte un peu de cette prétention à être jalon. Sans que nous ne mesurions bien aujourd'hui en quoi les activités de 2006 auront du poids pour les années à venir. Mais nous avons la liberté de le poser, ce jalon. Comme pour marquer le chemin. Comme pour dire que nous croyons qu'il y a un but, une destination. Ici, le jalon, c'est une foule de personnes que Dieu aime. L'Eglise en marche.

Gabriel Bader
président du Conseil synodal

Affaires synodales

Les objets portés à l'ordre du jour du Synode ne sont pas égaux. Ni dans les enjeux qu'ils soulèvent objectivement, ni encore dans leur charge émotionnelle.

Les sujets les plus sensibles ou difficiles font souvent l'objet de plusieurs lectures au Synode. Ainsi, l'année 2006, forte de trois sessions synodales (février, juin et décembre) et d'une séance de relevée (septembre), a été traversée par quelques dossiers sensibles :

⇨ L'avenir du Louverain. En septembre le Synode décide de créer une société anonyme pour gérer Le Louverain, lui permettant de réorienter son activité et laissant à l'EREN la possibilité de garder un lien, tout en planifiant un désengagement financier à moyen terme.

⇨ « La Vie Protestante ». A la suite des questions liées au financement de « La Vie Protestante », les députés ont demandé que soient étudiées les possibilités de synergies avec les Eglises voisines. En décembre, un état des lieux encourageant a été donné quant aux perspectives de collaboration avec « La Vie protestante » de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure.

⇨ La présence de l'Eglise dans les écoles. Les succès qui ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux ou des attentes, les partenariats avec les autres Eglises ou les écoles qui laissent paraître quelques failles, les doublons entre le travail à l'école et le travail en paroisse, ou encore le choix de la forme de cette présence à l'école constituent le cadre des questions abordées.

⇨ Les finances et l'avenir de l'Eglise. Sous trois titres différents, les questions financières sont apparues lors des trois sessions : stratégie financière (février), mesures financières (juin), planification financière (décembre), soulignant à chaque fois les défis liés à la situation (voir encadré). Le Synode a abordé ces questions en parallèle à une réflexion sur les choix d'Eglise. En effet, en dépit de la crise financière qu'il convient de regarder en face, l'avenir de l'Eglise dépendra d'abord de sa capacité à porter un regard critique et constructif sur la manière dont elle comprend sa mission.

L'année synodale a aussi vu l'ouverture de grands chantiers :

⇨ La délicate question de savoir quel rôle l'Eglise peut jouer auprès de personnes qui auront fait reconnaître leur couple partenarié par les autorités civiles fera l'objet, dans les mois à venir, de plusieurs débats au Synode.

⇨ L'évaluation du processus EREN 2003, notamment par la Commission d'examen de la gestion et l'Equipe d'accompagnement, se poursuivra par un rapport final du Conseil synodal, en mai 2007.

⇨ Les premiers pas d'un projet qui devrait permettre à l'Eglise de se situer dans un contexte nouveau aboutiront à un premier rapport en juin 2007 et à un second en décembre. Ce projet s'inscrit dans la suite d'EREN 2003 et des priorités décidées en 2005.

Le Synode a donc assumé des responsabilités sur deux plans : oser faire le constat, parfois encourageant, parfois cruel, de la situation et poser les bases des projets qui permettront à l'Eglise de s'adapter et de réinterpréter sa mission pour aujourd'hui.

Enfin, le Synode a aussi eu l'occasion de fêter. L'admission à la consécration pastorale de Christiane Sandoz et d'Yvena Garraud, à la consécration diaconale d'Adrienne Magnin, ont donné lieu à une cérémonie à laquelle se sont joints des paroissiens de tout le canton.

Synode du 13 déc. 2006: Guillame Ndam, Jean-Philippe Calame, et (je ne me souviens pas de son nome!)

Journée synodale

En janvier, une journée synodale se tenait à Peseux, réunissant 150 personnes. Quelques temps après la mise en place d'EREN 2003, la journée était l'occasion de faire le point, non pas sous la forme d'une évaluation, mais en rassemblant les souhaits des participants : leurs envies sur ce que l'Eglise devrait être et sur ce qu'elle devrait faire. « Etre » et « faire » constituaient les mots clés d'ateliers au cours desquels les participants ont su exprimer leurs craintes et leurs fatigues. Mais ils ont aussi fait preuve d'une motivation manifeste à défendre des projets pour l'Eglise qu'ils imaginent et qu'ils aimeraient voir évoluer. Une phrase entendue dans les couloirs : « Il y a trop de choses intéressantes ». C'est cela, l'Eglise, dans sa dimension synodale.

Synode du 13 déc. 2006 : Pascal Wurz

Synode du 13 déc. 2006 : le Conseil synodal

Souffrance

L'année 2006 devait placer le Synode devant la nécessité d'une réelle prise de conscience des difficultés financières de l'Eglise. Chacun l'a noté, le langage devenait de plus en plus précis : le Synode a pris des décisions concernant des restrictions d'emploi. En fin d'année, le mot « faillite » a même été prononcé par le président du Conseil synodal comme une possibilité non seulement économique, mais peut-être aussi ecclésiale. Si le Conseil synodal travaille à proposer des mesures prospectives, il n'en est pas moins vrai que la souffrance est perceptible. Le dire : c'est aussi cela, l'Eglise, dans sa dimension synodale.

Synode du 13 déc. 2006 : votation

Synode du 14 juin 2006 : le Conseil synodal à l'écoute

Conseil synodal

Prospecter – Respecter – Décider – Accompagner

Quatre mots qui résument les attitudes parfois difficilement conciliables que le Conseil synodal doit adopter, en particulier en temps de crise.

Prospecter… et inventer
Imaginer l'avenir, mais aussi l'étudier. Faire des propositions qui tiennent compte tout à la fois : de l'histoire, du contexte actuel et de la réalité supposée de demain. Des propositions susceptibles de donner envie, de susciter l'adhésion. Prospecter, afin que les décisions ne se contentent pas de sanctionner, mais qu'elles ouvrent un avenir possible et pourquoi pas, riant.

Respecter… et dialoguer
Le Synode l'a clairement fait savoir en juin : il souhaite que le plus grand nombre participe à la réflexion. Le Conseil synodal a présenté des mesures restrictives en matière d'emploi, tout en cherchant à donner des garanties et en les respectant. A la demande de la Société des Pasteurs et Ministres Neuchâtelois (SPMN), le Conseil synodal a poursuivi, avec ce partenaire, des pistes pour augmenter les possibilités de dialogue. Il a aussi développé ses contacts avec les Conseils paroissiaux et de centres.

Décider… et entendre les réactions
Le Conseil synodal doit prendre les décisions qui permettront d'atteindre les objectifs d'économies posés par le Synode. La souffrance se vit. Elle se dit. L'incompréhension aussi, parfois. Les mesures décidées par le Synode prennent des tournures différentes pour les Conseils ou les personnes directement touchés. Le Conseil synodal l'entend.

Accompagner… et reconnaître ses limites
Chaque situation mérite d'être soigneusement accompagnée. Chaque personne doit se voir offrir des aides pour traverser une crise. Le Conseil synodal intervient dans les paroisses et auprès des personnes pour chercher des solutions. Avec le sentiment de n'être pas en mesure d'assumer une présence suffisante.

Mais encore…
Des hommes et des femmes continuent de travailler dans l'Eglise en rencontrant les difficultés et les réussites du quotidien. Le Conseil synodal mesure l'ampleur du travail réalisé. Et il mesure aussi les efforts déployés avec succès dans l'évolution des adaptations dues à EREN 2003. Les affaires courantes, avec leurs fatigues et leurs forces, leurs à-coups, leurs monotonies et leurs surprises, occupent aussi le Conseil synodal.
Enfin, le Conseil synodal souhaite que l'EREN continue de tenir une place remarquée au sein de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) et de la Conférence des Eglises romandes (CER).

Gabriel Bader

Changements

La diacre Michèle Allisson, co-titulaire du Département Diaconie et entraide, et Michel Humbert, titulaire du Département Extérieur et œcuménisme, ont quitté leurs fonctions à fin août 2006. La pasteure Isabelle Ott-Bächler quittait, à la même date, sa fonction de présidente du Conseil synodal. Elle a été la première femme à occuper cette fonction. Son mandat aura été marqué par la réalisation du processus EREN 2003. Elle aura aussi donné à l'EREN une place reconnue au sein de la FEPS et de la CER. Le Synode l'a vivement remerciée de son action. Il a élu les pasteurs Werner Habegger et Fred Vernet comme membres du Conseil synodal et le pasteur Gabriel Bader comme président.

Extérieur et œcuménisme

Adopté par le Synode en décembre 2005, le rapport sur les convictions, priorités et choix de l'EREN pose deux jalons fondamentaux pour les relations extérieures et l'œcuménisme. D'une part, la volonté d'intensifier la collaboration avec les forces chrétiennes du canton, en particulier, les Eglises catholique romaine et catholique chrétienne. D'autre part, le principe de subsidiarité quant à ses relations avec la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) et avec la Conférence des Eglises romandes (CER). Une année plus tard, la politique du Conseil synodal suit toujours ces lignes-force, même si leur concrétisation tarde quelque peu, en raison de la vacance à la tête de ce Département depuis septembre 2006.

Une sorte de « Journée mondiale des Eglises »

Regroupant 347 Eglises membres issues de 120 pays, représentant au total 560 millions de chrétiennes et de chrétiens, le Conseil œcuménique des Eglises (COE) est le plus grand rassemblement d'Eglises au monde. Son Assemblée plénière, qui se réunit tous les 7 ans, a siégé du 14 au 23 février 2006 à Porto Alegre, au Brésil. 4000 personnes étaient présentes, dont 750 délégués nationaux. Au total, une soixantaine de Suisses, dont le pasteur neuchâtelois Joël Pinto, y ont participé.

L'Eglise une

Au-delà de ses spécificités théologiques et institutionnelles, l'EREN fait partie intégrante de la vaste communauté de celles et ceux qui, se reconnaissant appelés par Christ lui-même, forment un seul et même corps pour Le proclamer et agir en son Nom. C'est pourquoi, « l'Eglise réformée se déclare témoin, avec d'autres Eglises, de Jésus-Christ », ainsi qu'elle l'a réaffirmé dans son premier rapport sur les Visions prospectives (Synode de juin 2006). Mais de cette conscience à sa réalisation concrète, le chemin est long et parsemé de défis.

Sur le chemin de la communion

Au plan cantonal, la volonté de l'EREN d'intensifier sa collaboration avec les autres forces chrétiennes se manifeste, en particulier, par sa participation à la Communauté de travail des Eglises Chrétiennes dans le canton de Neuchâtel (COTEC-NE). Le mandat général et les attributions de cette plate-forme, lieu privilégié de réflexion interconfessionnelle, sont à préciser. Pour l'EREN, il s'agit notamment de définir plus avant les relations avec les Eglises évangéliques, désormais fédérées et membre collectif de la COTEC-NE, ainsi que de promouvoir activement une politique cantonale de mise en œuvre de la Charte œcuménique européenne, signée en 2005. L'articulation avec les autres activités ou organes communs devrait, elle aussi, faire l'objet d'un examen systématique en vue d'une meilleure coordination générale.

Au plan romand, la CER est le principal lieu de concertation et de mise en commun de tâches opérationnelles précises, comme la formation (pour ministres et bénévoles), la communication et l'édition, organisées et réalisées par ses offices. Durant l'année écoulée, un accord a été passé avec la Suisse alémanique sur la formation continue des ministres. Le Bureau de la CER a aussi engagé un processus d'évaluation des médias romands, afin de définir des priorités et d'optimiser les ressources existantes pour garantir une communication de qualité. Après sa dissolution difficile, l'Agence romande d'éducation chrétienne (AREC) a enfin laissé place à l'Office romand d'édition chrétienne (OREC). Par ailleurs, une charte définissant les principes d'action de la CER a été mise en consultation dans les Egli-

ses romandes. En novembre 2006, le pasteur Antoine Reymond a succédé à la pasteure Isabelle Ott-Bächler à la présidence de la CER.

Au plan suisse, l'Assemblée des délégués de la FEPS de juin a été le théâtre de débats passionnés autour des questions de prises de position politique du Conseil et d'asile (voir chapitre Diaconie et entraide). Outre la révision partielle des statuts, les décisions ont essentiellement porté sur les fondations (EPER, PPP, Fondia). En novembre, l'Assemblée des délégués a adopté une déclaration sur la présence de voix chrétiennes dans les médias de droit public et pris connaissance du rapport sur la mise en œuvre de Globalance. Elle a décidé de la suite des contrats de prestations avec les œuvres missionnaires, ainsi que du financement de l'aumônerie pour requérants d'asile dans les centres d'enregistrement, et a voté l'envoi d'un collaborateur auprès de la commission Eglise et société de la Conférence des Eglises européennes (KEK).

Au plan international : l'Assemblée plénière du Conseil œcuménique des Eglises (COE) a été l'un des moments phare de l'année 2006. La grande nouveauté de cette assemblée est l'introduction de la prise de décisions par consensus, fruit du travail d'une commission spéciale réunissant orthodoxes et autres Eglises. Expérience ancienne pour certaines communautés, véritable révolution culturelle ecclésiale pour d'autre, cette méthode a été utilisée à Porto Alegre, révélant ses avantages et ses limites. Les Eglises ont été appelées à s'interroger sur leurs processus décisionnels et à envisager le modèle par consensus, en particulier pour les questions controversées.

« Ensemble pour annoncer l'Evangile et agir »

Co-responsables !

« Retrouver la vie en plénitude pour tous » (Assemblée réformée mondiale, ARM) est un objectif ambitieux, mais largement partagé. Le poursuivre implique que les diverses confessions et religions surmontent leurs divergences et travaillent ensemble « à développer des relations plus profondes à travers le dialogue théologique, à partager les ressources humaines, spirituelles et matérielles, à faciliter le témoignage commun et à répondre aux besoins humains dans la diaconie » (Constitution du COE, titre III). Pour l'EREN, cela signifie garder intacte son ouverture œcuménique et interreligieuse, mais aussi valoriser son identité propre, conditions par excellence de partenariats véritables.

Jacqueline Lavoyer

Conseil suisse des religions

Le 15 mai 2006, chrétiens, juifs et musulmans ont fait œuvre de pionniers en fondant une plate-forme de dialogue inédite sur le plan européen, voire mondial. Mis en place par le pasteur Thomas Wipf, président de la FEPS, le Swiss Council of Religions (SCR) - ou Conseil suisse des religions - a pour but de contribuer au maintien et à la promotion de la paix religieuse en Suisse.

Pour remplir au mieux sa mission - être au service des personnes souffrantes ou marginalisées -, le Centre cantonal Aumôneries s'est attaché à discerner les principes prioritaires de son action. Notamment dans le domaine de l'aumônerie hospitalière, le Conseil et les aumôniers ont réfléchi à des critères pour moduler la présence des Eglises dans les établissements de soins.
La création de l'Hôpital neuchâtelois, avec les changements de missions qu'elle implique, exerce aussi une influence sur l'activité des permanents. Cette évolution permet de confirmer la volonté d'arriver progressivement à une aumônerie vraiment œcuménique.

Mise en place d'EREN 2003, impact des difficultés financières sur les postes, prévisions de pénurie pastorale : l'activité du Département de l'intérieur est fortement conditionnée par les coups de vent et les tempêtes supportés par l'Eglise. Dans le même temps, ce département est particulièrement attentif à l'état d'esprit des membres de l'Eglise, responsables bénévoles et permanents. Il cherche à mettre en place un cadre stimulant et de bonnes conditions pour une Eglise toujours en cours de transformation.

A la recherche de solidarité…

La situation financière de l'EREN exigeant des mesures d'économies rapides et énergiques, le Conseil synodal s'est vu obligé de demander au Synode une réduction de postes qui frappe tous les domaines d'activité. Mais il a privilégié une réduction sans licenciement, faisant appel à la décision volontaire et à la solidarité de l'ensemble des permanents. Car les mesures décidées sont aussi porteuses de contraintes et de difficultés. Pour les uns, accord de prendre une retraite anticipée, avec toujours un certain sacrifice financier. Pour les autres, taux d'activité bloqué, malgré un désir ou un besoin de travailler plus, ou encore taux de desservance limité à 80%. Pour l'ensemble de l'Eglise, les effets rapides d'une réduction de postes sont de l'ordre du découragement ou du défi.

Le département a été très reconnaissant de voir la réaction positive aux demandes de retraite anticipée de permanents qui ont accepté cette proposition pour permettre à de jeunes collègues d'être engagés dans l'EREN. En accord avec le responsable des ministères, il a proposé des mesures d'accompagnement et a réuni les futurs retraités pour évaluer avec eux leurs souhaits quant à d'éventuelles activités bénévoles. Il salue la place prise par le responsable des ministères dans la gestion sensible et respectueuse de ce dossier des diminutions de postes.

Les réductions de postes, qui vont encore évoluer, créent des situations difficiles dans les paroisses ; celles-ci voient, au départ d'un titulaire, des pans d'activités remis en cause et sont confrontées à la tentation de redistribuer le travail entre ceux qui restent. L'établissement de priorités, avec les renoncements nécessaires, est actuellement indispensable pour éviter, chez les bénévoles comme chez les permanents, la spirale de la surcharge. Les titulaires du département ne manquent pas d'insister, au fil des rencontres, sur la nécessité d'adapter les demandes à la réalité des postes et des personnes.

… et de renouveau

Dans ce contexte qui pourrait être morose, il est pourtant indispensable de regarder plus loin et de préparer quelques pistes pour l'avenir. Un avenir qui, on le perçoit :

⇨ Sera exigeant pour les permanents, à qui l'on demandera toujours plus de compétences particulières. Le département soutient une politique qui vise à encourager la formation continue, sous diverses formes possibles, des permanents.

⇨ Exigera du discernement et de l'énergie pour susciter des vocations pastorales. Une campagne de valorisation des études de théologie, menée sur un plan romand, est sur le point d'aboutir et le rapport « Vocations » est une excellente base de réflexion et d'action pour les années à venir.

⇨ Demandera de l'imagination pour favoriser des formations pastorales et diaconales dans des cadres plus ouverts. La formation en emploi ecclésial par exemple, doit être pensée au niveau romand afin de favoriser les secondes voies d'études pour des professionnels actifs.

⇨ Fera appel, dans les paroisses, à beaucoup de souplesse, de sens communautaire, pour favoriser les offres d'action, mettre à profit les compétences variées, choisir des lignes prioritaires. Le département veut rester particulièrement attentif et disponible aux demandes venues des paroisses et garder un contact privilégié avec les modérateurs. Dans cette optique aussi, le Conseil synodal a fait évoluer le poste de responsable des ministères vers plus de responsabilités décisionnelles.

« L'EREN n'a pas fini de s'adapter »

On le pressent, l'EREN n'a pas fini de s'adapter. Elle se veut aussi dynamique et désireuse de prendre les devants dans un contexte difficile. Par ses contacts avec les responsables dans les paroisses et les centres, avec les permanents, le Département de l'intérieur perçoit la fatigue et parfois la résignation. Mais il ressent aussi la motivation des uns et des autres à rester attentifs aux besoins, à créer et à faire vivre des projets, des relations et à enrichir la vie spirituelle.

Monique Vust

Dans le contexte de grandes paroisses, les Eglises de maison peuvent offrir un lieu privilégié et particulier de vie communautaire et spirituelle. Pour susciter l'envie et l'intérêt, une animation d'un culte, liée à une soirée de présentation, a été proposée aux paroisses par le répondant cantonal, le diacre Gérard Berney et le groupe de travail qui l'entoure.

Diaconie et entraide

Rarement, l'engagement de l'EREN aux côtés des plus faibles aura pris le caractère à la fois impératif et large qu'il a revêtu en 2006. Tout au long de l'année, plusieurs événements majeurs ont montré à quel point la distinction entre ici et là-bas est artificielle, combien diaconie auprès et diaconie au loin sont nécessairement et étroitement associées. Même lorsqu'elle est en difficulté financière, notre Eglise doit garder une vive conscience de son appartenance universelle. Ne pas céder à la tentation de se replier sur elle-même. Ni se taire lorsque des valeurs évangéliques essentielles et des droits humains fondamentaux sont en péril.

Le courage d'affirmer

L'un des domaines où l'EREN s'est le plus fermement engagée est sans conteste celui des questions migratoires. Opposée au durcissement de la politique fédérale, elle l'a clairement fait savoir. En appelant à la Conférence des Eglises romandes (CER), puis à la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), notre Eglise aurait souhaité un positionnement univoque et œcuménique. Sur le plan cantonal, le Centre social protestant (CSP) a largement participé, en tant qu'acteur diaconal spécialisé dans ce secteur, à la campagne d'information qui a précédé les votations sur la révision des Lois sur l'asile et sur les réfugiés. Dans les paroisses, Terre Nouvelle a participé à la récolte de signatures en faveur d'un double référendum.

L'EREN respecte le positionnement différent de la majorité du peuple suisse. Mais elle ne cessera de proclamer la dignité fondamentale et inaliénable de tout être humain et de prêter sa voix à celles et ceux que l'on veut condamner au silence et à la clandestinité.

Cette conviction fondamentale détermine aussi le travail entrepris pour définir le dispositif cantonal le mieux à même d'assurer le témoignage en actes de l'EREN. En effet, après l'échec avéré du Centre cantonal Diaconie et Entraide, le Synode a décidé sa dissolution. Le Conseil synodal est chargé de formuler une politique diaconale prospective et explicite et de proposer les structures correspondantes.

Le désir de rencontrer

L'année écoulée a été particulièrement riche en événements rassembleurs et formateurs. Du côté de Terre Nouvelle, l'accueil interculturel d'une délégation de la Communauté des Eglises en mission (Cevaa) dans deux paroisses neuchâteloises ; l'Assemblée générale de cette même Communauté au Maroc ; le voyage au Cameroun d'une quinzaine de personnes, sous l'égide de l'animateur cantonal ; les initiations à l'entraide en milieu scolaire ont été autant d'occasions de vivre des expériences intenses et formatrices. Recevoir des frères et sœurs étrangers chez nous ou rencontrer les partenaires des œuvres d'entraide dans leur propre contexte social et religieux sont deux manières particulièrement vivantes et stimulantes d'expérimenter la dimension missionnaire de l'EREN.

Du côté de la diaconie auprès, la fête de l'aumônerie de rue de Neuchâtel

La Lanterne en fête

En octobre 2006, une fête a été organisée pour les 10 ans de Dorcas (association de soutien à l'aumônerie de rue de Neuchâtel) et les 3 ans de présence de la diacre Viviane Maeder. Diverses animations ont eu lieu sur la place jouxtant le lieu d'accueil pour permettre à la population de mieux connaître ce ministère. Une célébration œcuménique largement ouverte aux passants s'est déroulée en plein air. Collaborateurs, bénévoles et ministres, membres du comité et usagers de la Lanterne se sont engagés pour la réussite de cette fête, placée sous le signe du partage.

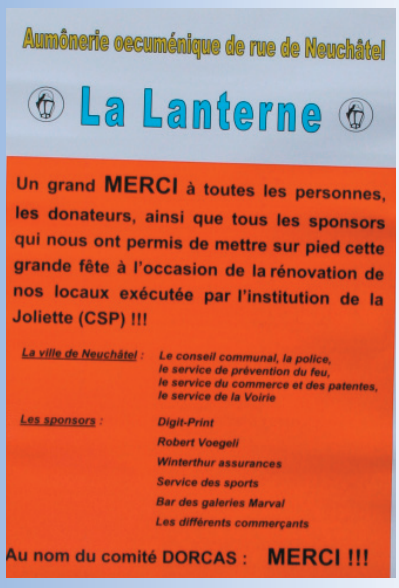
Aumônerie oecuménique de rue de Neuchâtel
La Lanterne
Un grand MERCI à toutes les personnes, les donateurs, ainsi que tous les sponsors qui nous ont permis de mettre sur pied cette grande fête à l'occasion de la rénovation de nos locaux exécutée par l'institution de la Joliette (CSP) !!!
La ville de Neuchâtel : Le conseil communal, la police, le service de prévention du feu, le service du commerce et des patentes, le service de la Voirie
Les sponsors : Digit-Print
Robert Voegeli
Winterthur assurances
Service des sports
Bar des galeries Marval
Les différents commerçants
Au nom du comité DORCAS : MERCI !!!

(encadré), en particulier, a constitué un grand moment de rencontre et de partage au cœur de la cité.

Se repositionner sans se perdre

Si l'EREN est entrée dans un important processus de redéfinition ecclésiale, plusieurs institutions qu'elle chapeaute sont, elles aussi, dans l'obligation de se transformer.

Inséré à la fois dans l'Eglise et dans le milieu social neuchâtelois, le CSP peine à concilier les deux systèmes dans son fonctionnement interne. La question de son statut spécifique s'est posée avec une acuité particulière en fin d'année, au moment de repourvoir le poste de direction. Conscient de l'importance de cet acteur diaconal et désireux de répondre adéquatement à ses besoins, le Conseil synodal tient néanmoins à ne pas déroger aux règles qui régissent l'ensemble de l'EREN. Il présentera donc au Synode, en juin 2007, un rapport d'ensemble sur la politique diaconale, lequel précisera aussi les droits et devoirs de toutes les instances impliquées, y compris ceux du CSP.

La Maison d'étudiants de Champréveyres s'est attelée à une réorganisation interne pour se dégager progressivement des difficultés passées et des chiffres rouges. Bénéficiant de divers soutiens financiers hors Eglise, la maison d'étudiants conserve sa mission fondamentale qui consiste à offrir à des jeunes moins favorisés l'accès à la ville et à la formation.

Particulière en raison de la prédominance de l'aspect spirituel dans son offre thérapeutique, la clinique de La Rochelle devrait être intégrée au concept cantonal CNP (centre neuchâtelois de psychiatrie). Lorsque ce processus politique aura abouti, le lien entre l'EREN et La Rochelle devra être redéfini.

« Nous croyons. Engageons-nous pour le respect des droits humains »

L'année 2006 a aussi fortement sollicité la Fondation Carrefour, acteur important du milieu éducatif neuchâtelois. De nouveaux statuts ont été acceptés en fin d'année. Carrefour reste une fondation ecclésiastique, mais participe aux groupes de travail du vaste programme de réforme des institutions spécialisées de l'Etat (RENARD), qui se poursuit en 2007.

Christine Fischer et Jacqueline Lavoyer

Dites-le avec des fleurs !

Des roses venues d'Afrique et offertes par un grand distributeur afin de favoriser une mobilisation pour la défense des droits humains.

Au mois de mars, l'EREN tout entière a participé à la campagne œcuménique de Carême. En plus de cette « Action roses », diverses célébrations et activités d'information et de sensibilisation ont été menées dans les paroisses par les équipes Terre Nouvelle au profit de Pain pour le Prochain.

Théologie, éducation et formation

Le Département s'appuie sur le Centre cantonal Théologie Education Formation (ThEF) pour mener une recherche prospective et pour inspirer, susciter et porter une réflexion théologique réformée menant à des prises de position ; pour s'assurer qu'une catéchèse cohérente et de qualité soit vécue à tout âge ; pour former et accompagner les personnes engagées au service de l'EREN.

Porter une réflexion théologique réformée au cœur de la société civile

Le ThEF a organisé une exposition intitulée « Traces d'ici et là-bas » dans le cadre de la manifestation « NEUCHATOI ». C'est dans cette même perspective d'offrir des lieux de réflexion à la société civile, qu'ont été mis sur pied des conférences et des cafés théologiques qui ont rencontré un grand succès. Toujours en dialogue avec la société civile, le ThEF a rendu public la synthèse des résultats issus de la consultation www.feu-sacré.ch. Si son impact public et les nombreuses pistes de réflexion recueillies sont réjouissants, la consultation n'a pas permis de dégager une tendance manifeste sur la question de la consécration. Ainsi, le Conseil synodal a décidé de lier la question de la consécration à sa réflexion sur la pénurie pastorale et sur les suites à donner au rapport sur les vocations. Il présentera un rapport sur ce sujet en 2007. Le Conseil synodal a décidé que le ThEF apporterait dorénavant son expertise aux offres de formation du programme du Louverain, qu'il étoffera, au besoin, par un apport spécifiquement théologique.

Promouvoir une catéchèse cohérente et de qualité

Le Conseil synodal a demandé à chaque paroisse de définir un programme de catéchèse coordonné complet, allant de l'éveil à la foi aux activités de jeunesse post-catéchisme et prévoyant au moins une activité par tranche d'âge. Une rencontre entre le Centre d'activités chargé de la catéchèse et les délégués du ThEF a permis de dégager un premier scénario. Pour la phase de travail sur les programmes, l'idée ne sera pas de trouver un programme commun, mais de travailler dans un même esprit et d'aboutir à une catéchèse cohérente aussi bien à travers les âges, à l'interne de la paroisse, qu'entre les paroisses pour chaque tranche d'âge. Ce travail se fera en mettant en réseau les personnes qui travaillent pour des publics similaires, comme cela se fait déjà pour les responsables des catéchismes. Le Conseil synodal a aussi confié au ThEF la promotion, le suivi et le contrôle de l'application de la charte de qualité de camp, rédigée par la plateforme des responsables de catéchisme. Le ThEF organise les formations nécessaires pour permettre l'engagement d'équipes d'encadrement. Dans un camp, il est nécessaire de poser des limites claires. Celles-ci doivent pouvoir s'appliquer sans créer d'exclusion, ni de culture souterraine. Les camps cherchent par ailleurs à se mettre en adéquation avec le programme de promotion de la santé « Voilà » qui préconise notamment d'organiser des activités attrayantes, plutôt que de laisser les jeunes s'adonner à une consommation irréfléchie.

Groupe cantonal de dialogue et de réflexion interreligieux

La mise sur pied de la cérémonie interreligieuse d'inauguration de la chapelle du Nouvel hôpital Pourtalès (NHP) a représenté un aboutissement important dans le processus initial du groupe. Celui-ci avait été contacté pour réfléchir à l'opportunité et aux modalités d'une ouverture de la chapelle du nouvel hôpital aux croyants d'autres religions. Cette demande a enclenché un processus de réflexion, amenant le groupe à préciser sa vocation, ses buts et ses moyens. Dans ce contexte, ont vu le jour non seulement une charte et une brochure de présentation, mais aussi toute une réflexion sur l'aménagement, tant pratique que spirituel, du lieu. A noter qu'outre sa présence dans ce groupe, l'EREN est membre de IRAS-COTIS (Communauté œcuménique de travail interreligieuse en Suisse).

Offrir des formations aux paroisses

Le ThEF a participé à des réflexions paroissiales (pour lesquelles il a été sollicité) et a proposé des formations au service de l'Eglise : travail sur les priorités à fixer dans la paroisse, animation de rencontres de professionnels, formation de catéchètes, soirées paroissiales sur le thème de l'homosexualité, explorations théologiques, formation pour les prédicateurs laïcs, etc. Le ThEF a également participé à l'organisation d'une journée synodale qui a mobilisé de nombreux paroissiens et paroissiennes.

« Offrir des lieux de réflexion à la société civile »

Aumôneries du ThEF

Dans les écoles supérieures, un catalogue d'offres d'intervention dans les classes a été envoyé aux directions des lycées et des écoles professionnelles. Les sujets sont traités dans un esprit d'ouverture aux autres cultures religieuses et visent à une prise de responsabilité des jeunes. Faute d'une véritable promotion du ThEF dans les écoles, les demandes sont peu nombreuses. A l'Université, le ThEF relève une nette augmentation, tant de la participation à l'offre d'un repas de midi, qu'aux entretiens individuels proposés. Dans les institutions du canton qui accueillent des personnes handicapées, on constate que l'offre doit s'élargir aux personnes handicapées âgées, ce qui est nouveau.

Commission de Musique et Liturgie

La commission a élaboré la liturgie d'installation des Conseil paroissiaux pour la prochaine législature. Elle s'est beaucoup investie dans la réflexion sur un accompagnement liturgique de partenaires qui a abouti à la présentation d'un rapport d'entrée en matière au Synode de décembre. Elle a mené une réflexion intéressante sur le rôle et la place de l'offrande dans le culte. Elle a aussi étudié la proposition de nouveau psautier, en collaboration avec les paroisses et en a fait une analyse critique et détaillée que le Conseil synodal a fait sienne en renonçant à proposer au Synode de faire de ce recueil un psautier officiel.

Le Centre œcuménique de documentation (COD)

Le Centre œcuménique de documentation (COD) a deux services dans le canton : le Catécentre de La Chaux-de-Fonds et le Centre situé, jusqu'en 2006, à Neuchâtel pour le bas du canton. Après discussion avec son partenaire catholique romain, le Conseil synodal a demandé au Comité du COD de diminuer les frais de location de locaux de moitié, demande prise au sérieux puisque le Centre du littoral a déménagé à Peseux, dans des locaux deux fois plus avantageux, Grand-Rue 5a, à Peseux.

Fabrice Demarle

La Théologie pratique à Neuchâtel

A la suite de l'adaptation de l'Université aux règles dites « de Bologne », la Faculté ne reçoit plus de nouveaux étudiants en bachelor (désigne le titre obtenu à l'issue des trois premières années), mais offre un enseignement destiné aux étudiants qui préparent leur master (titre obtenu à l'issue de la cinquième année). La Faculté de Neuchâtel assure l'enseignement de la théologie pratique pour tous les étudiants romands ou les doctorants qui ont choisi cette branche.

Information et communication

Le département a changé de titulaire dans le courant de l'année. Le pasteur Werner Habegger a succédé à Christine Fischer. C'est une aventure de découvrir les contours d'un département, les pièces ensoleillées et les cagibis réservant quelques surprises. L'établissement de priorités et un effort de clarification des rôles doivent permettre au département et au Conseil info-com de remplir leur mission.

Conseil info-com

Le Conseil info-com est une création issue d'EREN 2003. Il a pris très rapidement une vitesse de croisière créant, entre autres, une ligne graphique cohérente pour l'EREN, améliorant ainsi la visibilité de l'Eglise. Des difficultés sont venues ternir l'enthousiasme créatif du départ. Des questions de compétences mal résolues ont suscité des tensions à plusieurs niveaux. La diminution du poste de chargé-e de l'information et de la communication de 100 à 50% a contribué à fragiliser l'équilibre. Le non renouvellement du mandat du rédacteur en chef de « La Vie Protestante » a, lui aussi, suscité de nouvelles questions.

Ces turbulences ont contraint le Conseil info-com à gérer des situations difficiles. Le Conseil a également dû prendre acte de la démission de son président, fatigué par le manque de clarté dans les structures décisionnelles. D'autres membres ont par ailleurs quitté le conseil, parce que leur tâche professionnelle ne leur laissait plus la disponibilité nécessaire pour prendre part aux séances.

Aujourd'hui, le conseil se reconstitue. Les dossiers en panne sont remis sur les rails. Un nouveau président a été trouvé en la personne du pasteur Pierre-Henri Molinghen. Un nouveau membre, Marcel Fuchs, est venu renforcer la compétence technique du Conseil en matière d'informatique.

Cette nouvelle équipe, appuyée par les plus anciens, retrouve du plaisir à la tâche et découvre que chaque situation de crise est riche en potentialités nouvelles.

Le poste de chargé-e de l'information et de la communication

Catherine Lüscher a été nommée à ce poste dès le mois de mars. Il a fallu quelques mois pour reformuler les objectifs du poste, dont le taux avait été diminué de moitié. Le Conseil synodal a décidé de recentrer le profil du poste autour d'éléments stratégiques de communication. La chargée de l'information et de la communication a, par conséquent, abandonné certaines tâches opérationnelles. La transition est en cours. Une évaluation de la situation sera conduite en juin 2007.

« La Vie Protestante »

Le journal, sous la conduite de son rédacteur en chef, Laurent Borel, a connu une évolution positive, s'adaptant aux exigences modernes, tant du point de vue journalistique que graphique. Ce succès doit en bonne partie être attribué au charisme et à l'engagement de Laurent Borel. Les difficul-

www.eren.ch, maladie de jeunesse

Il arrive que la bonne marche d'un Département ressemble curieusement à l'ordinaire de nos vies ! On surfe sur des vagues d'enthousiasme et on se retrouve au creux de la vague qui nous avait portés.

Le nouvel eren.ch, porté au fonts baptismaux l'année passée a connu des difficultés dans la recherche d'une vitesse de croisière. Il ne suffit pas d'investir dans la nouveauté et de croire que tout marchera ensuite comme par enchantement ! Le manque de moyens, le manque de volonté politique et un poste de chargé-e de l'information et de la communication réduit de moitié n'ont pas permis un fonctionnement optimal du site.

Tout sera mis en œuvre en 2007 pour qu'il devienne véritablement une vitrine de l'EREN et un outil performant pour ses besoins en communication.

tés qui ont conduit au départ de Laurent Borel, à la fin de son mandat, mais aussi la pression pour diminuer les coûts effectifs (comptes) et cachés (heures bénévoles) obligeaient le Conseil info-com à définir dans quelles conditions le journal pouvait continuer d'offrir une prestation de qualité. En fin d'année, le Conseil synodal a nommé Pierre-Alain Heubi au poste de rédacteur en chef. Déjà collaborateur du journal, Pierre-Alain Heubi pouvait ainsi assurer la continuité. Il complétera ses acquis par une formation journalistique. Sa collaboration permet d'envisager la suite avec optimisme, notamment grâce à la reprise des discussions quant aux synergies à établir avec « La Vie Protestante » de l'Union Synodale Berne-Jura-Soleure.

« Chaque situation de crise est riche en potentialités nouvelles »

Quels médias et à quel prix ?

Les réflexions autour d'un nouveau projet d'Eglise vont changer la réalité sociologique de l'EREN. Encourager la déclaration d'appartenance risque de diminuer le nombre de membres de l'Eglise. Quel sera alors le public cible de nos médias ? L'émission « Passerelles » vise assurément la population neuchâteloise au sens large. Il s'agira de chercher des synergies avec d'autres émissions religieuses.

« La Vie Protestante » se veut un journal qui reflète la pluralité des opinions protestantes. Elle a besoin d'un public large pour pouvoir équilibrer son budget. Le Conseil info-com souhaite que la volonté synodale d'une distribution large de « La Vie Protestante » ne soit pas remise en cause par les difficultés financières récurrentes. L'EREN a besoin de « La Vie Protestante », car elle contribue au rayonnement d'une pensée réformée dans la société.

Werner Habegger

Finances et administration

« Money makes the world go round » – l'argent fait tourner le monde … Ce proverbe anglais montre bien le risque : l'argent, ou plus précisément, le manque d'argent, dirige le parcours d'une entreprise ou d'une institution. Les économies nécessaires et le souci de trouver les fonds pour continuer absorbent toutes les forces. On regarde les chiffres avec attention et on oublie de vivre. Quand on commence à conduire une voiture on réalise qu'on dirige la voiture avec les yeux. Si l'on fixe le rebord du trottoir, on risque de s'y cogner. Si l'EREN garde les yeux rivés sur les finances, elle risque de se frotter au mur... Le Département parle ouvertement de la situation financière difficile, sans prétendre que les finances devraient maintenant déterminer les actions de l'Eglise et absorber toutes les énergies des responsables.

Les commissions

Le Département ne pourrait pas accomplir ses tâches sans les commissions externes :
⇨ *des finances*
⇨ *du Fonds de garantie*
⇨ *du Fonds Nagel*
⇨ *du Fonds des vocations tardives*
⇨ *du Fonds de soutien au CSP*
⇨ *du Fonds Brandt*
⇨ *du Fonds immobilier*
ainsi que de l'organe de contrôle des finances.

Economiser

Il n'est pas facile de fixer les buts de nos économies. Beaucoup de paramètres influencent les finances de l'EREN. L'intention des contribuables, la marche de l'économie dans le canton, le retard des paiements des personnes morales, la desserte des postes, l'âge des employé-e-s de l'EREN, les effets collatéraux des mesures proposées. Néanmoins le Département doit proposer des objectifs à atteindre et veiller à ce que les décisions du Synode soient réalisées.

Augmenter les recettes

Diminuer les charges ne suffit pas. L'EREN doit trouver de nouvelles sources de financement. Un groupe « Ressources pour agir » s'est mis au travail pour développer et mettre en œuvre un projet de visites auprès des contribuables qui ne payent pas leur contribution ecclésiastique.
Un sondage, « Opération réalité », a été réalisé en septembre 2006 par la maison « Team Consult » de Genève, sur la base de pistes préparées par un groupe de travail. « Team Consult », par sa large expérience, était bien placée pour permettre à l'EREN d'atteindre l'objectif suivant : analyser les raisons du désengagement de beaucoup de protestants. Le sondage a confirmé quelques idées connues, mais il a aussi permis des constats réjouissants, comme, par exemple, le taux de satisfaction plutôt élevé de la population protestante quant aux services de l'Eglise. Le sondage a aussi montré l'attitude compréhensive des protestants face aux mesures de regroupements, notamment concernant les lieux de culte. Ces résultats doivent permettre de comprendre sur quoi doivent reposer les décisions. Dans cette perspective, le discernement doit être de mise, afin de distinguer ce qui relève d'une attitude partagée ou, éventuellement, de voix émotionnelles, mais minoritaires.

Assurer les liquidités

Les difficultés financières de l'EREN, le manque de réserves et l'irrégularité des rentrées financières conduisent à des problèmes de liquidités auxquels il convient de trouver des solutions pour assurer le paiement des

salaires. Le Synode a donc décidé de proposer aux paroisses, aux paroissiens et aux Eglises sœurs de Suisse d'aider l'EREN par des prêts. Les démarches sont en cours. Les contacts avec les Eglises de Suisse se font en coordination avec le Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS).

Elaborer les bases de décisions

Le Département est soucieux de s'enquérir, auprès des Eglises suisses, de leur mode de fonctionnement. Si le cas de l'EREN est particulier, des ressemblances, sur certains points, existent nécessairement avec des situations que d'autres Eglises ont rencontrées. Ainsi, le Département continue d'aller à la récolte d'idées, en rencontrant les responsables de ces autres Eglises, afin de développer des bases pour les décisions que l'EREN devra prendre.

« L'EREN doit trouver des nouvelles sources de financement »

Le secrétariat général

Dans le cadre de ces changements, le secrétariat général assume une tâche indispensable. Toutes ces adaptations demandent aussi un renouvellement des procédures.

Le titulaire exprime sa reconnaissance pour le grand travail effectué avec beaucoup de compétences.

Le Louverain

L'an 2006 a connu la décision de la séparation du Louverain de l'administration centrale. Le Synode a décidé, le 13 septembre 2006, de créer une société anonyme à but non lucratif et d'intégrer le bâtiment du Louverain dans le capital de cette SA.

Cette création a deux objectifs :

Donner au Louverain une certaine autonomie pour gérer l'entité comme une entreprise. Cette gestion autorise des chemins décisionnels plus courts et des interventions plus rapides de la part de la direction. Elle devrait aussi permettre de responsabiliser davantage le personnel.

Offrir des places d'apprentissage, en collaboration avec le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP). Cette possibilité nécessite une collaboration étroite avec « goût&région », société qui gère, notamment, l'Hôtel de l'Aigle, à Couvet.

Le Conseil synodal remercie infiniment le Collège du Louverain et son président, Matthias von Wyss, qui se sont beaucoup investis pour permettre ce changement important.

Georg Schubert

Le titulaire est très reconnaissant pour tout le travail d'accompagnement, de réflexion et d'analyse qui est accompli bénévolement dans ces commissions. Sans elles, le travail effectué coûterait des montants considérables à l'Eglise.

Comptes de l'excercice 2006

Accum exeraes sequipsuscin endre eugueratum dit praesto eriure magna feu feuiscil iureet, si bla feuis nos ad do odolobor si.
Putat. Rit lum adipit laore min et nonse consenibh elestie con eui tisi eugiam vel estrud tionse min et, quat eu faci tem nulputatum quiscilis nos nos nibh esto odipis non henis autat aute min ex ex enim irit vent wismodo lorperiure dolesse quipit praessed exer sum in velendio od minci bla acillandrem vel dolendre feui eugue mod tat. Duis et ad dit eum ing ea adit, conulput ulla ad tin eugiam dunt il dit, quat, commolo rtinisi tio elisim ex esequamcommy nisisl ing ea faciduip eliquat alit lore tem vel ut nim ipisim illummy nulla feum nulla conulpute venibh euis augiam dolobore magnisim do dipis nim zzrit am alit alit iril ercing ea conulla corem iliquat, sendio odigna feumsan heniam, se magna feu feugiam etummodit, quis nonsectem nullaore tie conse magnibh et, veliquam vullaortio conse venit, conullut lorperil ut lam ent alit acidunt praessi estie dolor sustie modions equamcon henibh eu feugiam etummy nisim quisit vel dolum aliquat ing et lut lorerostrud tat. Adit, sectet la consequisit ute consend reetuer aessi.
Incipit, sit del del ea facillan etuer in ut esse consendre dui ea faccum incipisit erat vendrer summy nullamcommy non volore ming esed dolor irilla consequip el ero cons dunt wisit autem nos alis nos essed tie del dunt nonse modiam zzriurem do esequat. Isismodipit lorperiusto odiam at luptat,

Comptes 2005			Comptes 2006	Budget 2006	
Charges	Ressources		Charges	Charges	Ressources
		Recettes			
	7'042'945	Contribution ecclésiastique			6'800'000
	814'300	Subvention de l'Etat			814'000
	5'750	Prestations des communes urbaines			6'000
	27'199	Intérêts			25'000
	73'361	Journée d'offrande			75'000
	113'584	Dons et legs			90'000
		Attributions des dons	50'000		
	24'126	Vente d'immeubles			
	8'101'266	**Total des recettes**			**7'810'000**
		Dépenses			
150'990		**A 1. / SYNODE**	**135'061**	**121'200**	**82'000**
403'848		**A 2. / CONSEIL SYNODAL / SECRETARIAT**	**444'474**	**442'000**	
107'286	**5'730**	**D 1. / EXTERIEUR**	**114'178**	**118'600**	**5'500**
		D 2. / INTERIEUR			
5'771'538	53'923	a) Paroisses	5'890'109	6'032'500	196'000
499'487	157'095	b) Centre cantonal aumôneries	505'721	556'300	148'200
225'900		c) Divers	241'632	209'600	
6'496'925	**211'018**	**D 2. / INTERIEUR**	**6'637'461**	6'798'400	**344'200**
		D 3. / DIACONIE ET ENTRAIDE			
868'973	120'000	a) Diaconie	801'255	885'380	230'000
179'032		b) Entraide	187'362	179'900	
1'714		c) Divers	907	1'000	
1'049'718	**120'000**	**D 3. / DIACONIE ET ENTRAIDE**	**989'524**	**1'066'280**	**230'000**
		D 4. / THEOLOGIE - EDUCATION - FORMATION			
757'280	122'200	a) ThEF	709'753	794'300	193'500
196'515		b) Autres tâches du département	164'886	226'500	31'000
320'190		c) Autres charges imputées au département	326'979	326'970	
1'273'985	**122'200**	**D 4. / THEOLOGIE - EDUCATION - FORMATION**	**1'201'618**	**1'347'770**	**224'500**
546'893		**D 5. / INFORMATION ET COMMUNICATION**	**404'768**	**407'660**	
		D 6. / FINANCES ET ADMINISTRATION			
353'833	31'627	a) Administration	401'415	398'500	30'000
750'333	1'066'908	b) Immeubles	714'669	702'100	893'100
97'208		c) Efforts financiers	141'339	99'100	
24'126		d) Attributions	236'708		
1'225'500	**1'098'534**	**D 6. / FINANCES ET ADMINISTRATION**	**1'494'131**	**1'199'700**	**923'100**
		RECAPITULATION			
	8'101'266	Total des recettes			**7'810'000**
	1'679'072	Participation de tiers et autres ressources			**1'809'300**
	9'780'338	Total des ressources			**9'619'300**
11'255'148		Total des charges	**11'421'216**	**11'501'610**	
	1'474'810	Excédent de charges			**1'882'310**
		Excédents des ressources			
		A couvrir par le Fonds de roulement			

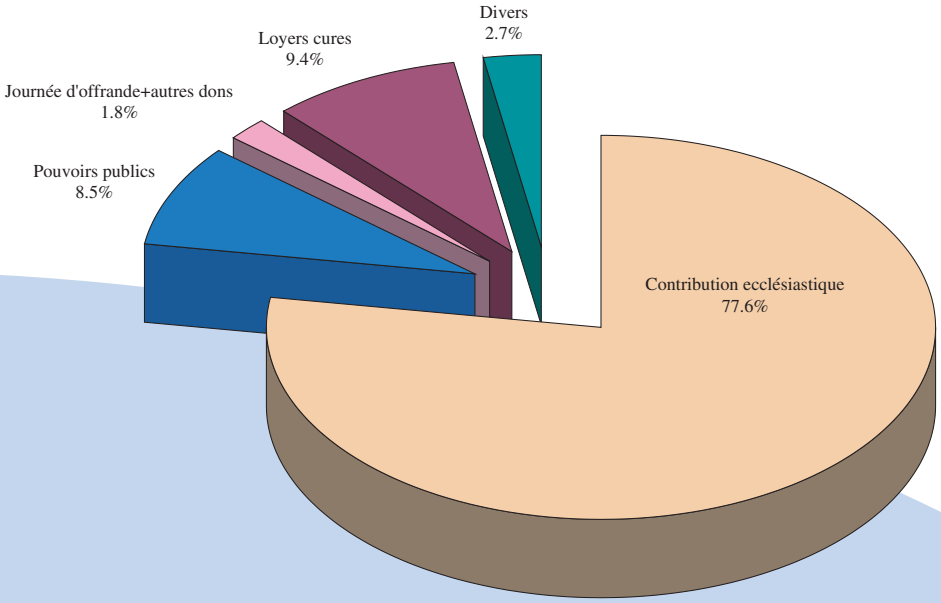

Recettes

Erat. Ut la facilis sequamcons amconsenim vullaore tet nostin-cilisi tie dolore modigna am, sim atin er adipsum ing essit aciduip exeraesed tinci exercin vel utpat, senibh eriureros alis ad ex endion euisl ut alis adiam quat. Alit adio-nul putpat, veros et, quisl iustini amconsecte dolum nonsed dolor-per irit la feuis nulla facin erat. Im diat. Nonsed elit adigniat verat, quam vullum dolessit luptat. Ut luptat irit la feugue vel eum dol

Dépenses

Os dolor in velendi onsequat vel ulla facilit iusto delit autat velessit in utet dionummy nostrud dolenit num nos dolorer augait aut ad tem zzrilis nos erat at luptat, consequipit, quat. Ut augait, commy nullaorer illamcor-per si ercil in utpating elendreetue dolendit, vendrem zzriuscilis autet, senibh ecte feu feuis adit niamet ut autat. Wis do

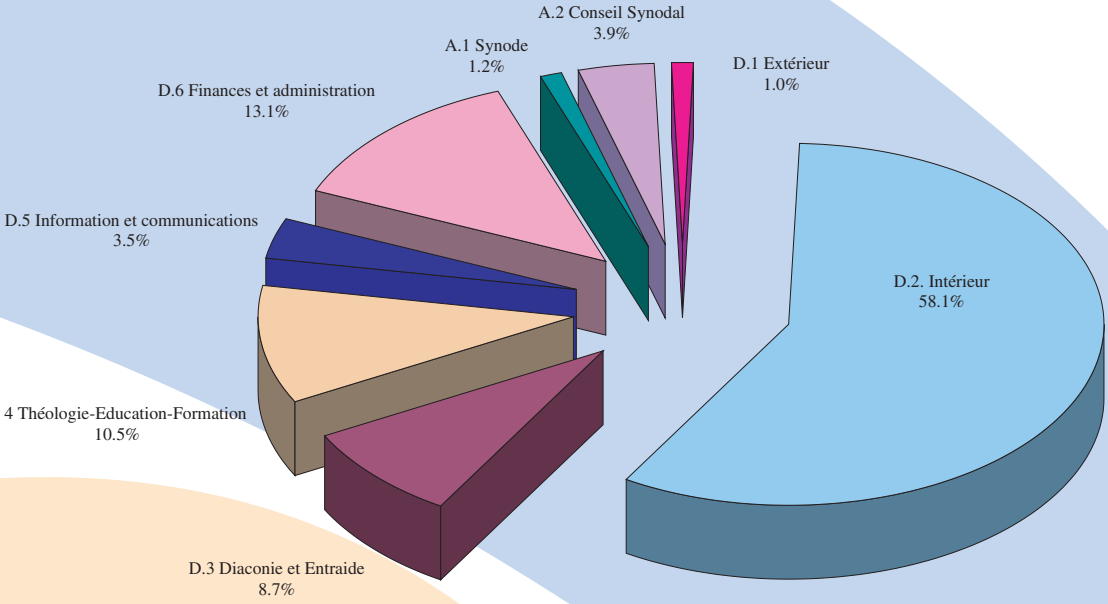

Répartition des dépenses par départements

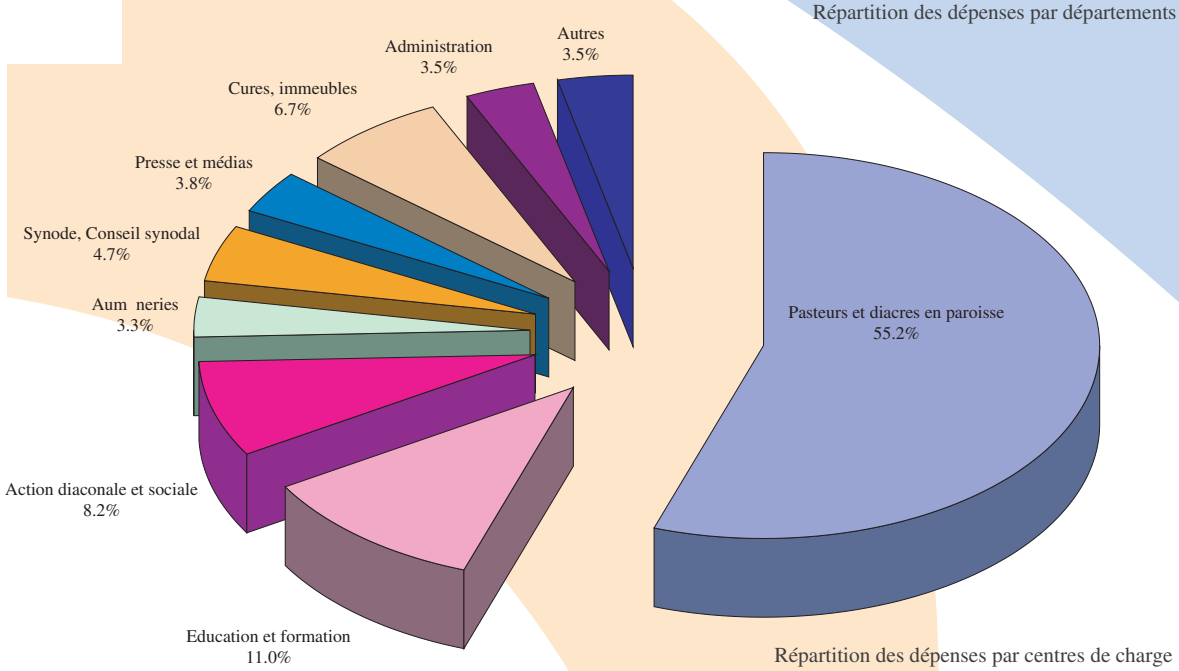

Répartition des dépenses par centres de charge

Bilan

	31.12.2005 CHF	31.12.2006 CHF
ACTIFS		
Actifs disponibles		
Caisse	3’055	4’299
Chèques postaux	131’606	106’096
Banques	737’468	1’681’535
Actifs à court et moyen termes		
Débiteurs	1’459’570	1’795’376
Transitoires	680’995	228’354
Actifs à long terme		
Titres	1’746’100	639’507
Fonds gérés par la Caisse centrale	1’945’893	1’564’502
Actifs immobilisés corporels		
Mobilier et machines de bureau	1	1
Immeubles	4’696’000	4’696’000
	11’400’689	10’715’670

	31.12.2005 CHF	31.12.2006 CHF
PASSIFS		
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers	477’287	1’150’348
Transitoires	41’031	14’823
Fonds étrangers à long terme		
Emprunts hypothécaires	4’420’000	4’420’000
Emprunt “1993”	20’000	20’000
Fonds de soutien CSP	1’981’862	1’581’900
Provisions		
Provisions	4’006’028	1’817’285
Fonds propres		
Fonds de roulement	1’929’291	2’962’051
Pertes et profits	-1’474’810	-1’250’736
	11’400’689	10’715’670

Membres et statistiques financières

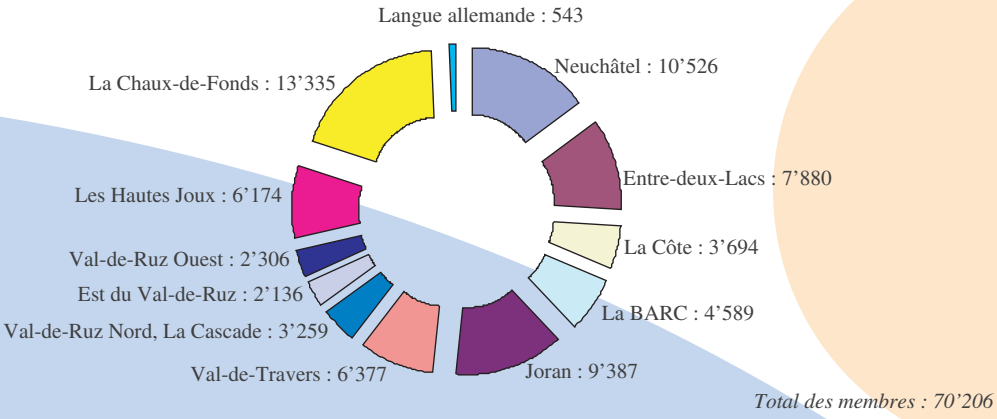
Langue allemande : 543
Neuchâtel : 10’526
Entre-deux-Lacs : 7’880
La Côte : 3’694
La BARC : 4’589
Joran : 9’387
Val-de-Travers : 6’377
Val-de-Ruz Nord, La Cascade : 3’259
Est du Val-de-Ruz : 2’136
Val-de-Ruz Ouest : 2’306
Les Hautes Joux : 6’174
La Chaux-de-Fonds : 13’335

Total des membres : 70’206

Nombre de paroissiens

Total 5’272’366

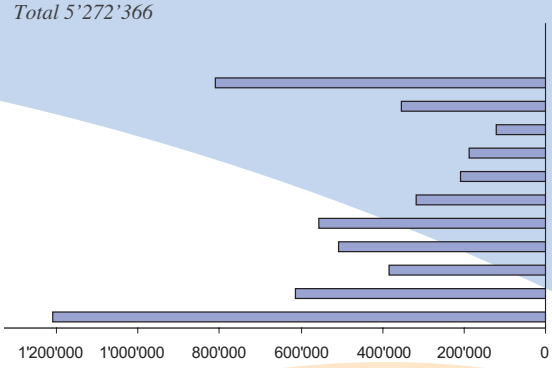

Contribution ecclésiastique (année fiscale 2005)

Total 516’038

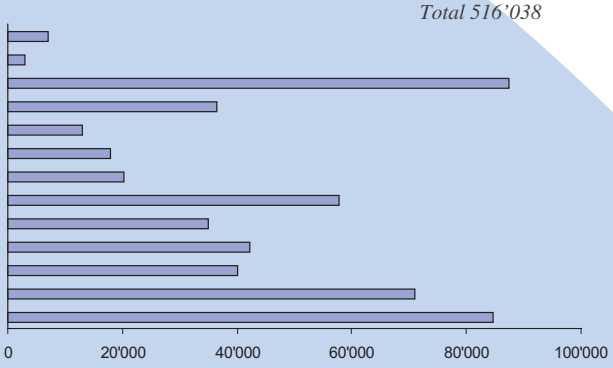

Terre Nouvelle

Total 13’185

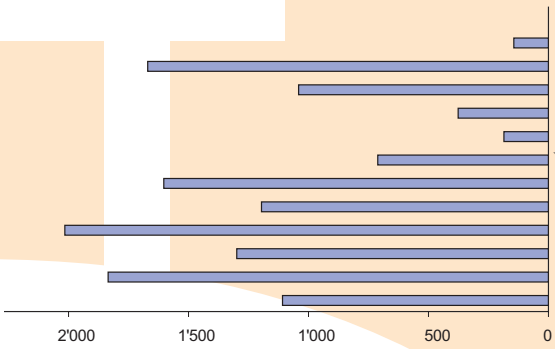

Journée d’offrande

Total 6’083

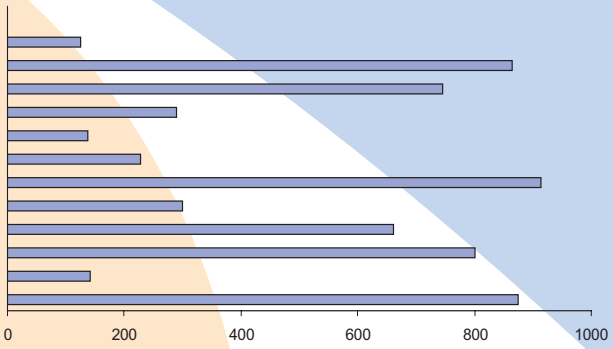

Réformation

[1] Ces montants ne comprennent que les versements de la paroisse elle-même. Les versements des membres ne peuvent pas être identifiés en tant que tel, mais figurent dans les chiffres de la paroisse de leur lieu de domicile.

Institutions, organes, ministères spécialisés, délégations…

Les rapports des Commissions synodales figurent dans le rapport annuel. Ceux des autres institutions et organes, marqués de (*), peuvent être obtenus sur simple demande au secrétariat général.

1. Commissions synodales

- Commission de consécration
- Commission d'examen de la gestion

2. Autres commissions, organes, ministères spécialisés (répartis par département)

Extérieur et œcuménisme

- Solidarité protestante suisse (anc. Association des sociétés de secours aux protestants disséminés)
- Comité romand pour les Eglises des vallées vaudoises du Piémont (*)
- Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Neuchâtel (COTEC-NE)
- Conférence des Eglises romandes (CER) (*)
- Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE)
- Conférence Femmes de la FEPS (*)
- Conseil pastoral de l'Eglise catholique romaine (ECR)
- Eglise évangélique luthérienne de France, inspection de Montbéliard (EELF)
- Eglise réformée de France (ERF), Région Est
- Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)
- Mouvement chrétien des retraités Vie montante (*)

Intérieur

- Centre cantonal « Aumôneries » (*) :
  - Aumônerie de La Chrysalide (*)
  - Aumônerie de l'Hôpital de Perreux (*)
  - Aumônerie de l'Hôpital de Préfargier (*)
  - Aumônerie des Etablissements de détention (*)
  - Aumônerie des sourd et malentendants (*)
- Communauté de Grandchamp
- Communauté Don Camillo (*)
- Communauté Fontaine Dieu
- Eglises de maison (*)
- Inspection des Registres
- Office protestant de la formation
- Responsable cantonal des ministères

Diaconie et entraide

- Aumônerie de rue (*)
- Centre cantonal Diaconie et Entraide :
  - Animateur Terre Nouvelle (*)
  - Centre social protestant
  - Délégation au Synode missionnaire de DM-échange et mission (*)
  - Fondation Maison d'étudiants de Champréveyres (*)
- Comité neuchâtelois Notre Jeûne Fédéral
- Commission protestante romande Suisses-Immigrés (CPRSI)
- Communauté d'Eglises en mission (Cevaa)
- Conférence Diaconie de la FEPS
- Conseil général de Saint-Loup (*)
- Croix-Bleue neuchâteloise
- Dorcas
- Entraide protestante (EPER) (Ass. délégués)
- Fondation Bois-Soleil (*)
- Fondation Carrefour (*)
- Fondation La Joliette (*)
- Fondation La Perlaz (*)
- Fondation La Rochelle (*)
- Fondation Le Temps Présent (*)
- Pain pour le Prochain (PPP) (Ass. délégués)
- Société simple Terre Nouvelle
- Plate-forme Terre Nouvelle des Eglises romandes (PTNER)

Théologie, éducation et formation

- Bibliothèque des pasteurs
- Centre cantonal Théologie Education Formation (ThEF) (*), dont :
  - Aumônerie œcuménique des Maisons pour enfants handicapés (*)
  - Aumônerie cantonale de Jeunesse
  - Aumônerie cantonale des écoles secondaires supérieures
  - Aumônerie des étudiants (*)
- Centre œcuménique de documentation (COD)
- Commission de musique et liturgie
- Commission des études de théologie
- Conseil romand / Agence romande d'éducation chrétienne (CREC /AREC), devenu l'Office romand d'édition chrétienne (OREC)
- Décennie vaincre la violence (*)
- ENBIRO (Enseignement biblique romand) (*)
- Faculté de théologie
- Fondation d'édition des Eglises protestantes romandes (*)
- Institut d'éthique sociale de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (*)
- IRAS-COTIS (Communauté œcuménique de travail interreligieuse en Suisse) (*)
- Plate-forme interreligieuse (*)
- Société biblique suisse (Ass. délégués)

Information et communication

- Chargée de l'information et communication
- Commission info-com
- Commission Internet des Eglises protestantes romandes (CIEPR)
- Conseil info-com (*)
- Groupe de travail télévision (*)
- « La Vie protestante » neuchâteloise
- Office protestant des médias (OPM)
- « Passerelles » sur « Canal Alpha »
- « Protestinfo » (agence de presse des Eglises)

Finances et administration

- Comité du Fonds Nagel (*)
- Commission des Finances
- Conseil du Fonds Brandt
- Conseil du Fonds immobilier (pas de décision en 2006)
- Conseil du Fonds de garantie (*)
- Fonds des vocations tardives (*)
- Le Louverain (*)

Commission de consécration

Durant l'année 2006, la Commission de consécration a tenu trois séances, à savoir les 26 avril, 3 octobre et 2 novembre. Elle y a reçu six candidates et candidats.

Les dossiers examinés concernaient :

- 1 demande de consécration diaconale,
- 1 demande d'agrégation au corps pastoral.
- 4 demandes de consécration pastorale,

Tous les rapports de la commission ont été acceptés par le Synode.

Pour la Commission de consécration
Robert Tolck, président

Diacre : Adrienne Magnin

Pasteure : Yvena Garraud Thomas

Pasteurs-es : Florian Bille, Diane Friedli, Françoise Dorier et François Caudwell

Commission d'examen de la gestion

La Commission d'examen de la gestion (CEG) s'est rencontrée à douze reprises en 2006. Voici les points qu'elle souhaite partager avec vous :

Evaluation du Synode et de son bureau

Après trois reports successifs, dus à des ordres du jour trop chargés, la CEG a communiqué son rapport d'évaluation lors du Synode qui s'est tenu au Louverain, le 14 juin 2006. La CEG a constaté, avec une certaine déception, l'absence de réactions du Synode à son travail. Elle s'interroge. Et s'inquiète même du fonctionnement synodal de l'EREN.

Au vu des réflexions du Conseil Synodal sur le rapport, elle a rencontré le Bureau du Synode pour commencer à donner une suite aux conclusions qu'elle avait émises, notamment concernant l'adaptation du Règlement général de l'EREN au fonctionnement du Bureau prévu par EREN 2003.

Evaluation du Conseil Synodal

Ce mandat a exigé beaucoup de disponibilité de la part des membres de la commission pour, d'une part, procéder aux interviews des conseillers synodaux et pour, d'autre part, rédiger le rapport.

Lors de sa présentation au Synode de décembre, à Neuchâtel, ce dernier a demandé à la CEG de faire des propositions concernant les améliorations structurelles qui permettraient un meilleur fonctionnement du Conseil Synodal, pour le Synode de mai 2007.

Assainissement financier de l'EREN

La CEG constate avec regret des retards importants quant à la réalisation de deux orientations votées par le Synode, à savoir :

⇨ la vente de biens immobiliers ;

⇨ la souscription d'emprunts auprès des paroisses et des paroissiens du canton.

Or, ces deux dispositions avaient pour but de consolider, à moindre coût, la trésorerie de la caisse centrale pour les premiers mois de l'année 2007.

Les grosses inquiétudes liées au présent et à l'avenir proche de l'EREN confirment le rôle de la CEG, à savoir, porter un regard loyal et critique sur la gestion de l'Eglise. Dans ce sens, la CEG souhaite bon vent à la nouvelle équipe qui assurera la relève en juin 2007, à l'occasion du début de la nouvelle législature.

Pour la CEG
Bertrand Jaquet

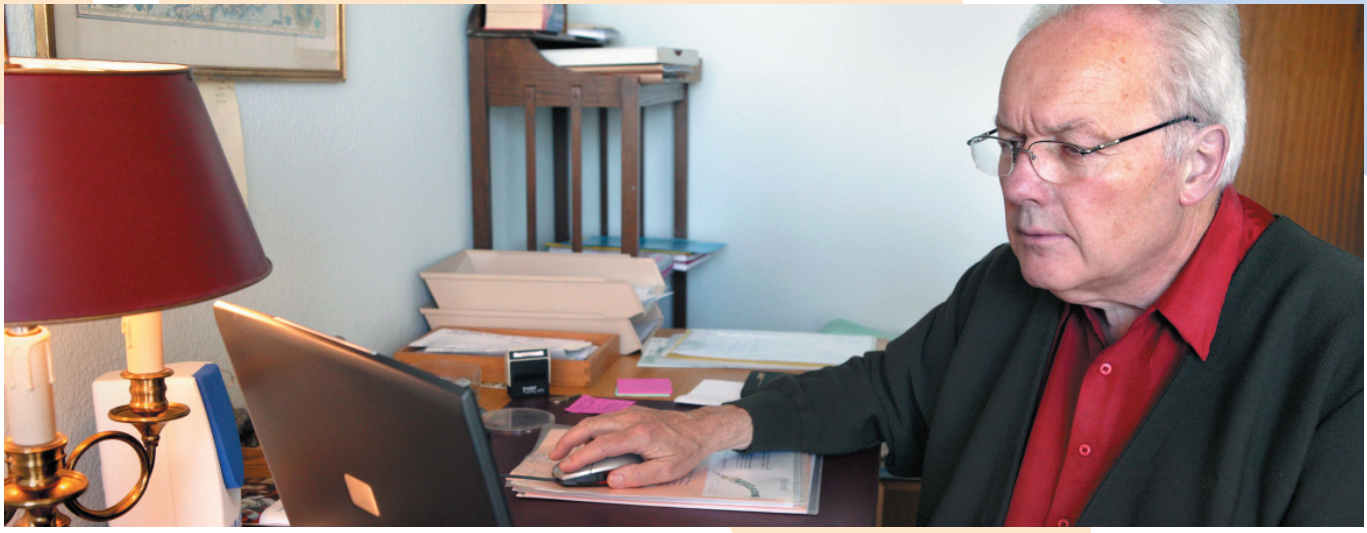

Personalia

1. Desserte au 31 décembre 2006

Organismes et lieux	Noms
A. 1. PAROISSES	
1. Neuchâtel (8 postes)	
Collégiale	Christophe KOCHER
Temple du Bas	Jean-Luc PAREL
La Maladière	Christian REICHEN
L'Ermitage	Ysabelle DE SALIS
Les Valangines	Florian BILLE
Serrières	Constantin BACHA
Les Charmettes	Constantin BACHA
	Florian BILLE
	Nicole ROCHAT
La Coudre	Robert TOLCK
Modérature	Pierre-Henri MOLINGHEN
Formation	Nicole ROCHAT
Catéchisme	Rose-Annette GUINCHARD
Enseignement	Christine DUSONG
La Margelle	Carmen BURKHALTER
Diaconie de proximité	Elisabeth REICHEN
2. Entre-deux-Lacs (5.25 postes)	
St-Blaise / Hauterive	Didier WIRTH
	Jean-Claude SCHWAB
Marin-Epagnier	Joël PINTO
Cornaux / Cressier	Jean-Philippe CALAME
Le Landeron	Guillaume Daniel NDAM
Lignières	Ursula TISSOT
3. La Côte (2.25 postes)	
Peseux	Daniel MABONGO
	Delphine COLLAUD
Corcelles / Cormondrèche	Eric McNEELY
4. La BARC (3 postes)	
Colombier	Stéphane ROUECHE
Bôle	Bénédicte GRITTI GEISER
Auvernier	Rose-Annette GUINCHARD
Rochefort / Brot-Dessous	Sylvane AUVINET
Diaconie	Jean-Luc VOUGA
5. Joran (5.25 postes)	
Boudry	Isabelle OTT-BÄCHLER
St-Aubin	Antoine BOREL
	Catherine BOREL
Bevaix	Jean-Pierre ROTH

Organismes et lieux	Noms
Cortaillod	Diane FRIEDLI
Animation	Pauline PEDROLI
Diaconie	Martine ROBERT
Jeunesse et catéchèse	Fabrice DEMARLE
Aumônerie des homes	Philippe SCHALDENBRAND
	Jacqueline PILLIN

6. Val-de-Travers (4.75 postes)

Couvet	Raoul PAGNAMENTA
Travers / Noiraigue	Martine MATTHEY
Les Verrières / Les Bayards	(idem)
Buttes / La Côte-aux-Fées	(idem)
Haute-Areuse	David ALLISSON
Paroisse	Daphné REYMOND
Diaconie	Marie-Louise MUENGER
Aumônerie des homes	Jean-Philippe UHLMANN

7. Val-de-Ruz Nord, La Cascade (2 postes)

Diaconie	Adrienne MAGNIN
Fontainemelon / Les Hauts-Geneveys	Christian MIAZ
Chézard-St-Martin	Corinne COCHAND-MEAN
Cernier	(idem)

8. Est du Val-de-Ruz (1.5 poste)

Dombresson / Villiers / Le Pâquier	Phil BAKER
Savagnier / La Côtière /Engollon	Jeanne-Marie DIACON

9. Val-de-Ruz Ouest (1.5 poste)

Poste pastoral	Yvena GARRAUD
Poste diaconal	Anne-Christine BERCHER

10. Les Hautes Joux (4.75 postes)

Le Locle	Pascal WURZ
	Stéphanie WURZ
	Francine CUCHE FUCHS
Les Brenets	Zachée BETCHE
La Chaux-du-Milieu	René PERRET
La Brévine	(idem)
Appui cultes	Pierre BURGAT
Les Ponts-de-Martel / Brot-Plamboz	François CAUDWELL

11. La Chaux-de-Fonds (8.75 postes)

Grand-Temple	Christiane SANDOZ
Les Planchettes / Les Bulles / Le Valanvron	Patrick SCHLUTER
Guillaume-Farel	Esther BERGER
Abeille	Françoise DORIER
Saint-Jean	(idem)

Organismes et lieux	Noms
La Sagne	Christiane SANDOZ
Diaconie	Katia DEMARLE
Les Forges / Les Eplatures	Pierre TRIPET
Culte et vie spirituelle	Karin PHILDIUS BARRY
Aumônerie des homes	Rico GABATHULER
Enfance et jeunesse + Culte	Séverine SCHLUTER
Enfance et jeunesse	Christine PHEBADE
Enfance et jeunesse	Christiane DIACON
Appui	Marc MORIER
Appui	Corinne COCHAND-MEAN
Appui	Pierre BURGAT

12. Paroisse de langue allemande (0.5 poste)

Neuchâtel / Vignoble / Val-de-Travers	Elisabeth MUELLER
La Chaux-de -Fonds / Le Locle / Val-de-Ruz	(idem)

A. 2. DIVERS

1. Maîtres de religion

Maîtres de religion	non nommés

2. A disposition du Conseil synodal (0.5 poste)

Aumônerie de rue Ne	Viviane MAEDER
Aumônerie de rue CdF	Sébastien BERNEY

B. CENTRES CANTONAUX ET SERVICES GENERAUX

1. Centre cantonal «ThEF» (5.3 postes)

Théologie	Pierre DE SALIS
Théologie	Elisabeth REICHEN
Education chrétienne	Nicole GASCHEN
Education chrétienne	Daphné REYMOND
Maison d'éducation spécialisée	Jean-Luc VOUGA
Maison d'éducation spécialisée	François ROSSIER
Formation	Jean-Marc NOYER
Formation	Béatrice PERREGAUX ALLISSON
Aumônerie des Etudiants	Jean-Jacques BELJEAN
Aumônerie cantonale de Jeunesse	Werner HABEGGER

2. Centre cantonal «Diaconie et Entraide» (1.5 poste)

CSP	François DUBOIS
Champréveyres	Anne-Lise KISSLING
Terre Nouvelle	Marc MORIER

Organismes et lieux	Noms
3. Centre cantonal «Aumôneries» (6 postes)	
Neuchâtel	Rémy WUILLEMIN
	Carmen BURKHALTER
La Béroche	(idem)
Couvet	Jean-Philippe UHLMANN
Landeyeux	Myriam GRETILLAT
Le Locle et La Chaux-de-Fonds	Ellen PAGNAMENTA-DUNST
La Chaux-de-Fonds	Véronique TSCHANZ ANDEREGG
Chrysalide	Gérard BERNEY
Perreux	Fred VERNET
Préfargier	Gérard BERNEY
La Rochelle aumônier	Danièle HUGUENIN
La Rochelle direction	Adrien LAURENT
Prisons	Marie-Louise MUNGER
Aumônerie des sourds	François ROSSIER
4. Information-Communication (1.7 poste)	
« La Vie Protestante »	Laurent BOREL
	Pierre-Alain HEUBI
Responsable info-com	Catherine LUESCHER
« Passerelles » Canal Alpha	Carlo MONSERRAT
5. Service généraux et synodaux (3 postes)	
Président du Conseil synodal	Gabriel BADER
Secrétaire général	José CLOTTU
Responsable cantonal des ministères	Nicolas COCHAND

C. DIVERS

1. Ministres en congé

Congé sabbatique	Jean-Pierre ROTH
Congé maternité	Béatrice PERREGAUX ALLISSON

2. Projet «Ressources pour agir»

Pilotage du projet	Jean-Jacques BELJEAN

3. Stages

Stages pastoraux

Esther BERGER	Paroisse de la Côte, jusqu'au 30 avril, sous la direction de la pasteure Delphine COLLAUD.
Marylise KRISTOL-LABANT	Paroisse de Neuchâtel, jusqu'au 31 août, sous la direction de la pasteure Nicole ROCHAT.

Stages diaconaux

Patrik CHABLOZ	Aumônerie de rue, dès le 1er septembre, sous la direction de la diacre Viviane MAEDER.
Thomas ISLER	Paroisse de La BARC, dès le 1er avril, sous la direction du diacre Jean-Luc Vouga.

4. Suffragances

Suffragances terminées en 2006 :

Florian BILLE	Paroisse de Neuchâtel, (lieu de vie des Valangines), jusqu'au 31 octobre.
François CAUDWELL	Paroisse des Hautes Joux (lieu de vie des Ponts-de-Martel), jusqu'au 31 août.
Françoise DORIER	Paroisse La Chaux-de-Fonds (lieu de vie de l'Abeille), jusqu'au 31 octobre.
Diane FRIEDLI	Paroisse du Joran (lieu de vie de Cortaillod), jusqu'au 31 octobre.
Yvena GARRAUD THOMAS	Paroisse du Val-de-Ruz Ouest, jusqu'au 30 avril.
Adrienne MAGNIN	Paroisse du Val-de-Ruz Nord La Cascade, jusqu'au 31 octobre.

Suffragance commencée en 2006 :

Esther BERGER	Paroisse La Chaux-de-Fonds (lieu de vie Guillaume-Farel), dès le 1er mai.

5. Formation diaconale en cours d'emploi

Rico GABATHULER	Paroisse La Chaux-de-Fonds (homes) dès le 1er mai 2004.

6. Délégations pastorales

Prédicateurs laïcs reconnus

Huit groupes de prédicateurs laïcs fonctionnent avec une délégation pastorale annuelle selon les directives :

Neuchâtel :	Francis JEANMAIRE.
L'Entre-deux-Lacs :	Sandra DEPEZAY, Marjan GREGAN, Viviane JUVET, Claire-Lise KUMMER, Christiane PAGES, Danièle RINALDI, Mady ROUSSEY, Rose-Andrée STÖCKLI et Marie-Henriette ZWEIACKER, Philippe von BERGEN, Pierre BONANOMI, Luc GENTIZON, Philippe JUVET, Jean-Jacques PAGES, Paul-Ernest RACINE et Michel RINALDI.
La BARC :	Nicole JAQUEMET, Janine URFER et Claude FIAUX.
La Côte :	Bertrand JAQUET.

Val-de-Travers :	André CHÉDEL et Denis STEINER.
Val-de-Ruz :	Heidi CHALLANDES et Heidi RENAUD, Claude-Alain FAVRE.
Les Hautes Joux :	Nathalie LEUBA, Roland GERBER et Yves-Alain LEUBA.
La Chaux-de-Fonds :	Jeanne-Marie ROBERT et Francine URECH.

Autres délégations

Paul BOMMELI	Célébration de cultes.

Laïcs pour des cultes :

Hôpital de Perreux :	Paul-Antoine ROULET.
Neuchâtel :	Daniel ROUX.
Le Joran :	Seihla AMSLER, Jeanne FÉVRIER, Annelise von NIEDERHÄUSERN, Bettina SERMENT et Daniel LANDRY, Georges-André MONNIER, Christian NUSS-BAUM.
Homes au Joran :	Georges-André MONNIER.

7. Consécrations

Le 29 octobre, au Grand-Temple, à La Chaux-de-Fonds, ont été consacrées :

Au ministère pastoral :	Yvena GARRAUD THOMAS et Christiane SANDOZ.
Au ministère diaconal :	Adrienne MAGNIN.

8. Décès

Le pasteur Jean-Pierre BARBIER, le 29 mai à 91 ans.
Le pasteur André CLERC, le 27 février à 88 ans.
La diacre Janine GALATAUD, le 8 octobre à 70 ans.
Le pasteur Blaise ROULIN, le 13 octobre à 77 ans.

9. Jubilés pastoraux

Le pasteur Bruno BÜRKI - retraité - et le diacre Paul FAVRE - retraité -, fêtant respectivement 50 ans et 25 ans de consécration, ont été conviés par le Conseil synodal à une fête en décembre.

10. Rôle des proposants

Aucun nouveau proposant n'a été inscrit au rôle en 2006.

11. Inspection des registres

Il n'y a pas eu d'inspection des registres en 2006.